

# Vert & Bleu

Le magazine de  
la Communauté  
de Communes  
du Bassin  
de Marennes

N°68

Février  
Mars  
Avril  
2022



P.6

Faites-vous accompagner  
pour la rénovation énergétique  
de votre logement.

©yeshipowershot.com

# Édito



Il est des décisions dont les élus se passeraient bien, comme celle d'augmenter les tarifs d'un service public. Pourtant, c'est bien ce que nous sommes obligés de faire cette année, en révisant à la hausse les tarifs de la Redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

Non pas à cause d'erreurs de gestion du service, dont nous pouvons être fiers au regard des économies

que vous avez pu réaliser depuis 2015, mais d'une augmentation spectaculaire des taxes et des coûts de traitement des déchets, notamment non-valorisables, dont nous devons nous acquitter.

Ces augmentations que nous subissons s'inscrivent dans la stratégie désormais bien connue du « pollueur-payeur » qui consiste à faire payer ceux qui produisent le plus de déchets. Il est d'ailleurs heureux que notre territoire ait été parmi les premiers à mettre en place la Redevance incitative en 2015, car la note aurait été encore plus salée si nous n'avions pas réduit, comme nous l'avons fait, notre production de déchets.

Alors oui, nous comprenons le mécontentement de certains, comme nous déplorons l'augmentation des prix du carburant, du gaz ou de l'électricité, dont – soit dit en passant – notre collectivité est aussi victime.

Mais une collectivité comme la nôtre, de petite taille et au budget toujours plus serré, ne peut être réduite à une question d'argent. Je pense notamment à nos équipes qui sont à pied d'œuvre au quotidien pour vous apporter les services et les compétences dont vous avez besoin : accueil de vos enfants, accompagnement des parents, des entrepreneurs, rénovation de votre logement pour vous aider à réaliser des économies d'énergie, intervention de conseillers numériques pour vous aider à maîtriser les nouveaux outils du quotidien... : autant de services présentés dans ce numéro, et qui bien souvent sont gratuits ou coûtent peu aux usagers.

Bonne lecture,

Le Président  
Patrice BROUHARD

Communauté de Communes du Bassin de Marennes  
10 rue du Maréchal Foch - BP 50 028 -  
17320 Marennes-Hiers-Brouage  
Tél. 05 46 85 98 41 - Fax. 05 46 85 54 41  
Email : [contact@bassin-de-marennes.com](mailto:contact@bassin-de-marennes.com)  
Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
[www.bassin-de-marennes.com](http://www.bassin-de-marennes.com)  
Directeur de la publication : Patrice Brouhard  
Comité de rédaction : Alain Bompard, Jean-Michel Bouzon,  
Béatrice Ortega, Joël Papineau, Guy Proteau, François Servent  
Coordination et rédaction : Olivier Thimonier  
Conception maquette et mise en page : RC2C  
Impression : Imprimerie IRO  
Crédits photographiques : CDC sauf mentions  
N°ISSN 1624-477X dépôt légal décembre 2007 - Tirage 8 600 exemplaires



©yeshipowershot.com

## sommaire

### p 3 ici et maintenant

- Nouveau : deux conseillères numériques pour vous accompagner

### p 4 à voir, à savoir

- Ordures ménagères : une évolution inévitable des tarifs
- Nouvelles règles en déchèterie
- Faites-vous accompagner pour la rénovation énergétique de votre logement

### p 7 Protéger l'environnement

- Canal de Broue : réhabilitation d'un ouvrage hydraulique
- Des repères de submersion pour sensibiliser au risque

### p 8 Grandir ensemble

- Athlétisme : l'AMPA en pleine forme
- Enfance-jeunesse : la pratique théâtrale comme moyen de s'affirmer
- Yanick Barbeau, responsable de l'enfance

### p 10 Paroles d'élus

### p 11 Agenda



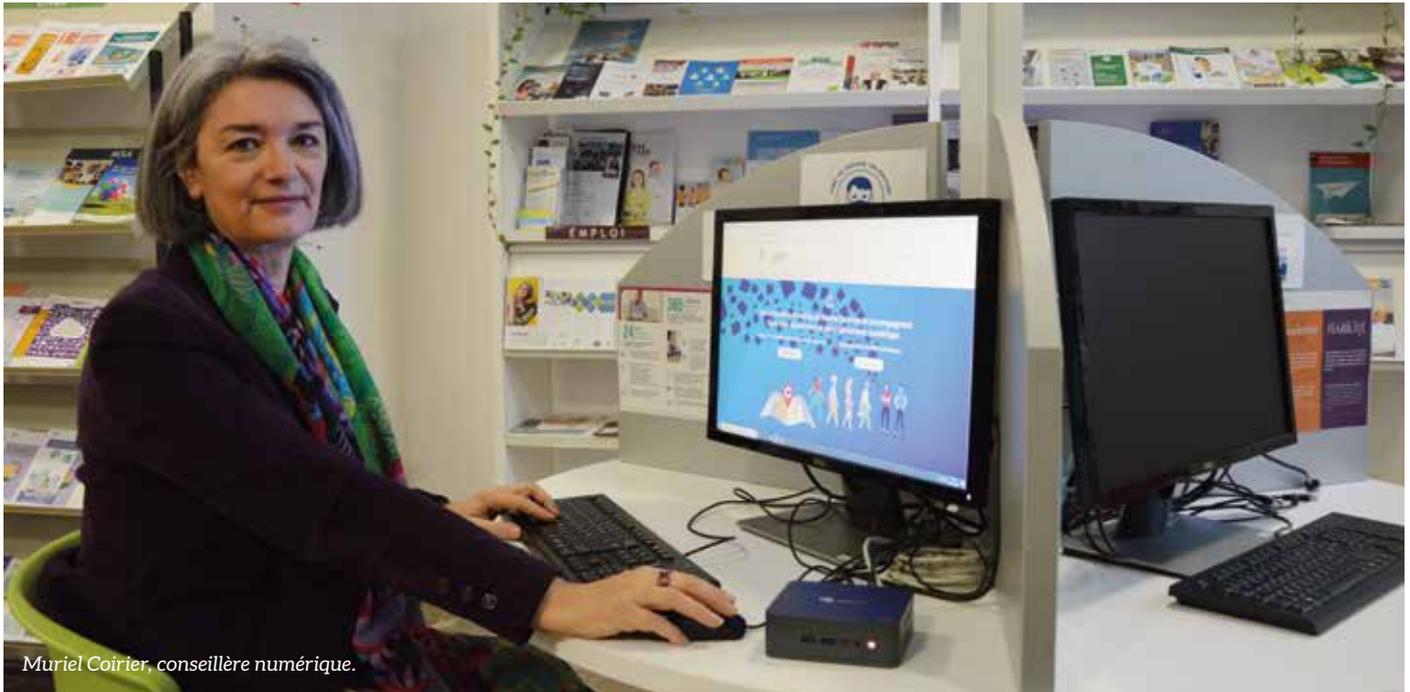
Suivez toute l'actualité de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes sur [www.facebook.com/cdc.bassin-demarennes](https://www.facebook.com/cdc.bassin-demarennes)



[www.twitter.com/CdC\\_marennes](https://www.twitter.com/CdC_marennes)

# Nouveau: deux conseillères numériques pour vous accompagner

Pour vous aider à découvrir Internet et à prendre en main les outils numériques du quotidien, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Bassin de Marennes et le Comité de bassin d'emploi Marennes Oléron (COBEMO) vous proposent les services gratuits de deux conseillères numériques.



Muriel Coirier, conseillère numérique.

**D**ans le cadre d'ateliers collectifs ou d'un accompagnement individuel, les conseillères numériques vous apprennent à naviguer sur Internet, vous font connaître l'environnement et le vocabulaire numérique, vous expliquent comment gérer vos courriels, vous donnent la marche à suivre pour télécharger des applis sur votre téléphone mobile ou encore pour gérer vos contenus numériques (stockage, rangement, partage). Elles peuvent aussi vous initier au traitement de texte.

## • Échangez avec vos proches

Découvrez et utilisez des outils de messagerie électronique (envoi de courriels, de pièces jointes...), les réseaux sociaux et les logiciels de communication (Skype, WhatsApp...).

## • Trouvez un emploi ou une formation

Utilisez les plateformes et les réseaux sociaux pour votre recherche d'emploi. Découvrez les ressources en ligne pour réaliser votre CV et le diffuser. Déposez une annonce. Faites vos déclarations Pôle Emploi en ligne.

## • Accompagnez votre enfant

Suivez sa scolarité à travers les logiciels de gestion de vie scolaire. Accédez aux services en ligne de l'enfance. Découvrez les usages numériques des enfants et des adolescents, et les mécanismes excessifs ou addictifs liés au numérique.

## • Utilisez les opportunités du numérique

Réalisez vos démarches administratives et utilisez les services publics (France Connect...), effectuez des paiements en ligne, trouvez un logement sur Internet, accédez à l'offre de soins, découvrez les outils numériques pour maîtriser votre consommation énergétique...

## • Découvrez l'univers numérique

Sécurisez vos connexions, protégez-vous des arnaques sur Internet et par mail, protégez vos données personnelles, adoptez un usage du numérique respectueux de l'environnement, accédez à des conseils pour un achat d'équipement et un abonnement internet adapté.



Muriel Coirier

conseiller-numerique@bassin-de-marennes.com

Tél. 06 15 38 53 22 / 05 46 85 75 43



Fany Lécuyer

conseillernumerique.mis@marennes-oleron.com



## Ateliers séniors

Tous les jeudis de 9h et 12h  
3 niveaux : débutant /  
intermédiaire / perfectionnement.

À la Maison des Initiatives  
et des Services  
22-24 rue Dubois Meynardie  
17320 Marennes-Hiers-Brouage.

## Ateliers thématiques collectifs ou accompagnements individuels

Tous les mercredis  
et vendredis de 9h à 12h.

Au Local Jeunes de Marennes  
5 rue Samuel Champlain  
17320 Marennes-Hiers-Brouage.

# Ordures ménagères: une évolution inévitable des tarifs

Compte tenu de l'augmentation importante des coûts de gestion des déchets non-valorisables, la Régie des déchets du Bassin de Marennes se voit obligée d'augmenter ses tarifs de 15% en 2022. Une décision difficile à prendre pour un territoire qui a fait le choix d'être en pointe en matière de tri. Explications.



DR  
L'enfouissement des déchets (ici à Clérac) : un impact environnemental mais aussi financier important.

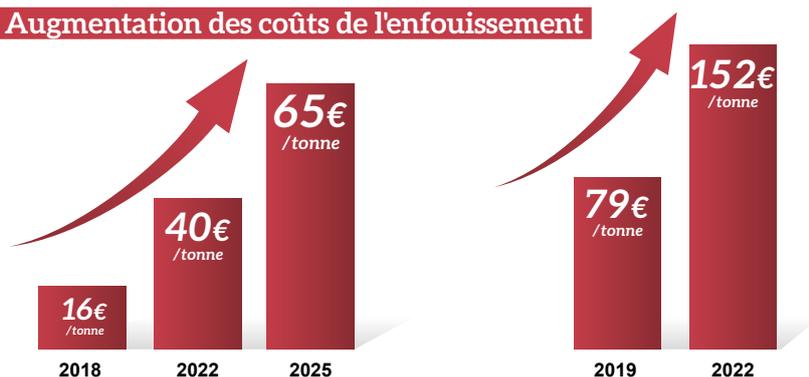
Le service de gestion des déchets est notamment financé par la Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) et par la revente des déchets recyclables à des organismes spécialisés. Ces recettes permettent de financer la collecte (achat de véhicules, dépenses de carburant), les points d'apports volontaires (acquisition, installation, entretien, collecte), la gestion de deux déchèteries et les charges de fonctionnement de la Régie qui compte 14 agents.

## Un surcoût de 300 000 € en 2022

Elles permettent aussi de financer le traitement des déchets non valorisables, qu'ils soient envoyés en centre d'enfouissement ou incinérés comme au Centre multifilières de valorisation des déchets d'Échillais.

Or, en 2022, les tarifs et taxes liés au traitement de ces déchets ont doublé (voir infographie ci-contre). À cela s'ajoute l'augmentation des tonnages à traiter (+11% pour le tout-venant et +35% pour le bois en déchèterie) ainsi que l'augmentation du coût de collecte des points d'apports volontaires suite au renouvellement de plusieurs marchés de prestation : de +35% à +80% selon les flux.

## Augmentation des coûts de l'enfouissement



Taxe Générale sur les Activités Polluantes pour le tout venant de déchèterie.

Au final, les coûts de gestion des déchets ont augmenté de 300 000 €, somme supportée par le budget de la Régie des déchets qui est indépendant de celui de la Communauté de Communes (CdC). D'où la nécessité d'augmenter les tarifs.

## Une gestion qui a permis de diminuer la facture

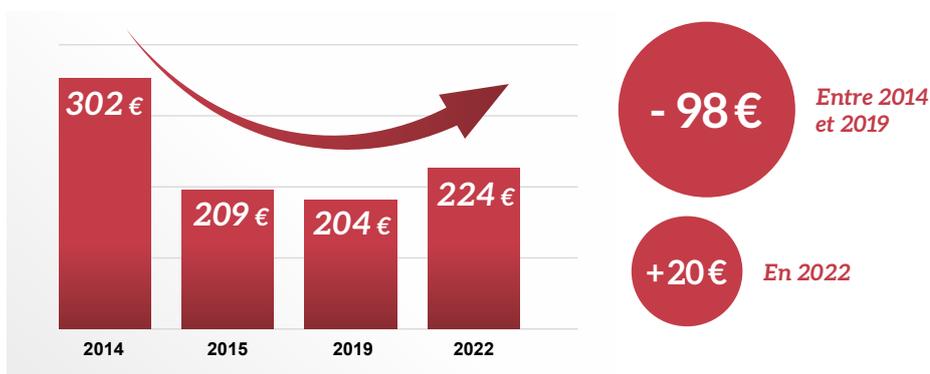
Si la CdC a fait le choix de mettre en place la Redevance incitative en 2015, c'était pourtant bien pour permettre aux habitants de faire des économies. En vous incitant à trier et par conséquence à réduire votre

Coût de traitement au site de Clérac.

production de déchets non-valorisables, nous avons fait baisser les coûts de gestion de ces derniers, ce que nous avons répercuté sur vos factures.

Ainsi, dès 2015, celles-ci ont baissé de 82 € à 124 € selon les foyers. Puis en 2019, grâce au tri, nous avons diminué les tarifs de 5%. Nous avons aussi fait passer le forfait annuel de base de 12 à 8 levées par an, ce qui a permis à 46% des foyers qui recourraient à moins de 12 levées par an de réaliser là encore des économies en ajustant leur facture au service utilisé, sans impacter les autres.

## Évolution de la facture depuis 2014



Coût pour un foyer de 2 à 3 personnes (bac de 120 l.) à Marennes recourant à 12 levées par an.

## Tous concernés

Aujourd'hui, ce ne sont donc pas vos efforts de tri qui sont en cause, ni notre gestion, mais bien les coûts de traitement des déchets, qui sont indépendants de notre volonté. Notons que si notre territoire était moins performant en matière de tri, les coûts auraient été encore plus élevés.

D'ailleurs, toutes les collectivités sont confrontées à cette situation et nombre d'entre elles ont déjà ou vont augmenter leurs tarifs. Certaines, qui fonctionnent avec le système de Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), pourront aussi, si elles le souhaitent, recourir à leur budget général pour financer le service. Mais cela restera de l'impôt supporté par les contribuables.

Malheureusement, nous n'avons pas le choix et nous comprenons que cette augmentation a du mal à passer, au moment même où les prix du gaz ou de l'électricité s'envolent.



Régie des déchets du Bassin de Marennes  
10, rue du Maréchal Foch -  
17320 Marennes-Hiers-Brouage

0 805 707 887 Service & appel gratuits

## Continuer à trier et à mieux valoriser

Dans ce contexte, la meilleure réponse est de poursuivre nos efforts en faveur du tri. Baisser les bras en ce domaine augmenterait inévitablement les coûts, qu'il faudra répercuter sur les tarifs : un cercle vicieux donc.

Pour vous aider dans cette démarche, la Régie des déchets vous propose de nombreux outils et conseils notamment sur son site internet [www.bassin-de-marennes.com](http://www.bassin-de-marennes.com). Des solutions sont par ailleurs à l'étude pour permettre aux foyers qui ne peuvent accueillir de composteur, de pouvoir valoriser leurs déchets organiques.

Différents guides pratiques sont accessibles en ligne et nos agents restent à votre écoute pour répondre à vos questions.

## On entend, on vous répond

« Les tarifs sont excessifs par rapport à d'autres territoires »

On ne peut pas comparer les tarifs de services qui très sont différents. Certains territoires recourent à la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui est un impôt basé sur la valeur locative du logement : le montant payé est donc totalement indépendant de l'utilisation du service. D'autres, comme le Bassin de Marennes, utilisent la Redevance incitative : un système plus équitable puisque l'usager paie en fonction de sa production d'ordures ménagères.

Par ailleurs, les territoires recourent à différents modes de gestion : en régie, en délégation de service public... les services proposés diffèrent, et la taille de leurs populations ne sont pas les mêmes.

« C'est cher pour seulement 8 levées par an »

Il s'agit du forfait de base qui comprend certes 8 levées annuelles, mais aussi d'autres services comme l'accès aux déchèteries, la fourniture de bacs et de sacs jaunes, ou encore l'accompagnement à la réduction des déchets dans le cadre de notre programme de prévention et de gestion des déchets organiques.

Bien entendu, la Régie des déchets ne fait pas de profits. Elle s'auto-finance et les éventuels excédents permettent de financer les investissements.

« 8 levées par an: ce n'est pas beaucoup »

Réduire son nombre de levées est possible.

Jusqu'en 2018, le forfait de base était de 12 levées par an. Constatant alors que 46 % des foyers recouraient à moins de 12 levées par an et payaient donc pour un service qu'ils utilisaient peu, nous avons réduit en 2019 le forfait de base à 8 levées par an. Résultat : aujourd'hui 46 % des foyers recourent à 1 à 8 levées par an... et 70 % des foyers recourent à 1 à 12 levées par an !

## Nouvelles règles en déchèterie

Afin de renforcer le principe de contribution au financement du service en fonction de la production de déchets produits, le règlement des déchèteries évolue avec notamment les mesures suivantes :

- contrôle systématique des cartes d'accès,
- passage obligatoire sur le pont bascule pour tout véhicule utilitaire et remorque de plus de 500 kg,

- limitation des quantités de déchets à 2m<sup>3</sup> par mois pour les particuliers,
- facturation des apports au-delà de ces 2m<sup>3</sup> autorisés.

Ces mesures ont pour objectif de réguler les apports en incitant au réemploi, à la réutilisation, au compostage... et de faire contribuer plus largement les gros producteurs de déchets au financement du service.

# Faites-vous accompagner pour la rénovation énergétique de votre logement

Dans le cadre de sa politique sociale et environnementale, la Communauté de Communes du Bassin de Marennes accueille tous les 3<sup>èmes</sup> mercredis du mois une permanence de plateforme CARA Rénov' pour vous aider dans le montage et le suivi du projet de rénovation énergétique de votre logement.

Cette association de notre collectivité avec la Communauté d'Agglomération de Royan Atlantique permet de vous offrir un service public d'information, de conseil et d'animation.

## Un service gratuit et indépendant

Cara Rénov' est un service public, neutre et gratuit, qui s'adresse à tous les propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation de leur logement, réduire leurs factures d'énergie, améliorer leur confort et valoriser leur bien, quels que soient leurs revenus.

## Un accompagnement personnalisé

Que vous ayez besoin de simples informations pour initier une réflexion, d'une assistance technique ponctuelle pour un problème particulier, de solutions de financements ou d'un accompagnement de A à Z, Cara Rénov' est là pour vous, quelle que soit l'étape de votre projet.



**CARA Rénov'**  
 cararenov@agglo-royan.fr  
 Tél. 05 49 22 19 36 : le lundi, mardi  
 et jeudi de 9h à 12h 30  
 et de 14h à 17h  
 www.agglo-royan.fr/cara-renov



Création : CARA / Audrey Penaud - Edition CARA 2020



DR

## Plus de 500 000 € d'aides en 2021

En 2021, grâce au Programme d'intérêt général (PIG)-Habitat mis en place par la Communauté de Communes avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah), 57 personnes ont bénéficié d'aides à la rénovation de leur logement : 474 700 € de la part de l'État et 55 000 € de la part de la CdC.

Depuis 2013, c'est plus 5 millions d'€ d'aides qui ont ainsi été mobilisés sur le Bassin de Marennes.

En 2022, un nouveau dispositif va être déployé : une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) qui permettra de nouveaux financements pour la requalification de l'habitat privé ancien.

## Fonds de solidarité pour le logement (FSL)

Le FSL permet d'aider les personnes avec des difficultés financières à accéder au logement et à s'y maintenir. Il s'agit d'un dispositif national géré au niveau départemental. En Charente-Maritime, ce dispositif s'adresse aux personnes dont le quotient familial est inférieur à 430 €.

Le FSL peut prendre en charge votre dépôt de garantie, vos frais d'agence, votre assurance habitation, ou vous permettre d'honorer une dette de loyer, de charges, d'énergies, d'eau ou de téléphone.



<https://la.charente-maritime.fr/fiches-aides/fonds-solidarite-pour-logement>

# Canal de Broue: réhabilitation d'un ouvrage hydraulique

Parmi plusieurs ouvrages hydrauliques réhabilités dans le marais de Brouage, le n°OH184 situé au lieu-dit Bellevue est relativement important. Premier ouvrage en amont de l'écluse à la mer du canal de Broue, il permet d'alimenter en eau 100 hectares de marais.

**L** ancienne vanne était hors service depuis longtemps et ne permettait plus de réguler la circulation de l'eau : ni de la faire rentrer à un niveau suffisant, ni de l'évacuer en cas de surplus. C'est pourquoi l'ouvrage a été intégré au programme de travaux du Syndicat mixte Charente aval (SMCA) chargé de mettre en œuvre le Contrat de progrès territorial du marais de Brouage.<sup>1</sup>

## Refait à l'ancienne, mais en mieux

Les travaux, confiés à l'Union des marais de la Charente-Maritime (UNIMA), ont permis de remettre l'ouvrage long de 9 mètres totalement en état : réfection de la maçonnerie en pierre de taille et pose d'une vanne monobloc en chêne actionnée



à l'aide d'une vis sans fin. Nouveauté : l'installation permet une gestion de l'eau par le fond, mais aussi par surverse grâce à des encoches qui peuvent accueillir un batardeau.

## Des enjeux pas seulement hydrauliques

L'ouvrage va ainsi permettre de gérer les niveaux d'eau en fonction des besoins des éleveurs et des chasseurs à la tonne présents à proximité. Il va également assurer une

continuité écologique pour différentes espèces piscicoles dont l'Anguille d'Europe, espèce protégée en voie de disparition. Il est aussi un patrimoine qui, bien intégré dans le paysage, contribue à préserver l'esprit des lieux du marais.

<sup>1</sup> Le Contrat de progrès territorial, en partie financé par l'État, l'Agence de l'eau Adour-Garonne, la Région et le Département, est un vaste programme de reconquête du marais au travers notamment de travaux d'entretien et d'aménagement du réseau hydraulique.

## Des repères de submersion pour sensibiliser au risque



Huit repères de submersion marine ont été installés dans le marais de Brouage afin de sensibiliser au risque de submersion marine et à la mémoire des événements passés.

**S**itués à Bourcefranc-Le Chapus, Moëze et Saint-Froult, ces repères consistent à matérialiser les niveaux d'eau atteints lors de la tempête Xynthia en 2010 et la tempête Martin en 1999 pour permettre à la population de se représenter l'étendue des zones submergées.

L'objectif est de sensibiliser la population au risque de submersion marine et à la mémoire des événements passés qui s'estompe avec le temps. Les emplacements ont été choisis en collaboration avec les communes, le Conservatoire du littoral et la Ligue pour la protection des Oiseaux (LPO) afin de privilégier la visibilité, la fréquentation et l'accès au public.

En complément, des panneaux d'information seront prochainement implantés afin de transmettre au public de la connaissance sur les repères et les événements passés, mais également sur l'évolution du littoral dans le contexte du changement climatique.

Cette opération a été réalisée par l'Établissement public territorial de bassin (EPTB) Charente dans le cadre du Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) d'intention du marais de Brouage (lire Vert & Bleu n°67), en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan et la Communauté de Communes du Bassin de Marennes, et avec le concours financier de l'État.

Trois autres repères seront posés dans les communes de Port-des-Barques et Saint-Froult dans le courant de l'année 2022.



Établissement public territorial de bassin (EPTB) Charente

[www.fleuve-charente.net/domaines/papi/projet/brouage](http://www.fleuve-charente.net/domaines/papi/projet/brouage)



# Athlétisme: l'AMPA en pleine forme

Association soutenue par la Communauté de Communes, l'Athlétisme Marennes Presqu'Île d'Arvert (AMPA) poursuit son bonhomme de chemin avec ses 170 adhérents, ses bons résultats et des projets pour l'avenir.

**A**près de nombreuses années de bons et loyaux services à la tête de l'association, Freddy et Nathalie Hiribarren ont passé la main en 2021 à une nouvelle équipe qui est à pied d'œuvre autour du président Laurent Frémont.

## De l'éveil athlétique à la compétition

L'AMPA, c'est avant tout une école d'athlétisme pour les jeunes de 7 à 16 ans, qui peuvent y découvrir toutes les disciplines de l'athlétisme : sauts, lancés, courses, et les pratiquer en loisir ou en compétition. Des séances d'éveil d'athlétisme sont aussi proposées à partir de 5 ans.

Pour les adultes, le club est structuré en trois pôles : le running, le trail et la marche nordique, une marche avec bâtons qui fera son apparition pour la première fois à la prochaine édition de la course de l'huître.

Depuis cette année, le club s'inscrit aussi dans la démarche sport/santé et propose des séances de reprise d'activité suite à une blessure, une maladie, un arrêt du sport ou pour ceux qui n'ont jamais fait de sport.



L'AMPA organise la traditionnelle course de l'huître chaque week-end de l'Ascension.

## Entraîneurs qualifiés

Estelle Carty, salariée, s'occupe de l'école d'athlétisme, des séances de préparation physique généralisée (PPG) pour les adultes, et encadre les championnats. Benoît Binson, entraîneur hors stade, propose des plans d'entraînement personnalisés pour les runners, et Johann Thomas assure les entraînements de trail.

Selon les catégories et les disciplines, les séances ont lieu toute la semaine et des sorties running ou trail sont organisées chaque dimanche dans la forêt de la Coubre.

Comme toutes les associations, l'AMPA recherche des sponsors pour financer les équipements de ses équipes représentées jusqu'aux championnats de France. Alors n'hésitez pas !

## À venir

- 2 et 3 avril : accueil des championnats de jeunes, qualificatifs pour les Régionaux et les France.
- 26 mai : course de l'huître à Marennes.
- Oct/nov : projet d'organiser un trail.

## + d'infos

**Athlétisme Marennes Presqu'Île d'Arvert**  
**Complexe sportif du Bassin de Marennes**  
 Rue des Droits de l'Homme - ZAE Fief de Feusse  
 17320 Marennes-Hiers-Brouage  
 Tél. 06 60 33 55 01 / 06 72 10 31 39  
[athletisme.ampa@gmail.com](mailto:athletisme.ampa@gmail.com)  
<http://ampa.athle.com>

## Nouveaux tarifs des accueils de loisirs

Alors qu'ils n'avaient pratiquement pas augmenté depuis 2004, les tarifs des Accueils de Loisirs évoluent cette année, mais restent inférieurs à ceux pratiqués dans d'autres structures comparables du département (lire p.10).

### Accueils de Loisirs du Bassin de Marennes

Le château des enfants / Les petits gamins

Nouveaux tarifs 2022	Quotien CAF & MSA	1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas	Journée avec repas	Journée avec sortie
<b>Famille des Communes du Bassin de Marennes :</b> • Bourcefranc-Le Chapus • Marennes-Hiers-Brouage • Saint-Just-Luzac • Nieulle-sur-Seudre • Saint-Sornin • Le Gua	0 à 500	3,50 €	4,85 €	6,40 €	9,00 €
	501 à 800	4,40 €	6,05 €	7,95 €	10,00 €
	801 à 1100	5,30 €	7,30 €	9,50 €	11,00 €
	1101 à 1300	7,05 €	9,70 €	12,70 €	14,00 €
	1301 et +	8,80 €	12,10 €	15,90 €	17,00 €
<b>Familles hors Communauté de Communes du Bassin de Marennes</b>		9,70 €	13,30 €	17,50 €	19,00 €

**Le château des enfants**  
 12, av. du Pont de la Seudre  
 17320 Marennes-Hiers-Brouage  
 Tél. 05 46 76 46 67 / 06 29 73 54 15  
[chateaudesenfants@bassin-de-marennes.com](mailto:chateaudesenfants@bassin-de-marennes.com)

**Les petits gamins**  
 École maternelle -  
 Place du Logis - 17600 Le Gua  
 Tél. 06 15 90 17 66  
[lespetitsgamins@bassin-de-marennes.com](mailto:lespetitsgamins@bassin-de-marennes.com)



# Enfance-jeunesse: la pratique théâtrale comme moyen de s'affirmer

D'Antigone à Hamlet, en passant par le père Ubu, le théâtre est un art qui fascine depuis des millénaires. Certaines qualités semblent indispensables à développer pour oser « brûler les planches » devant un public, tout en s'amusant. De même, certaines connaissances solides sont essentielles pour encadrer et animer des projets de qualité et permettre aux « jeunes acteurs » de se sentir plus à l'aise.

**V**oilà autant de raisons pour lesquelles le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) a souhaité mettre à l'honneur la pratique théâtrale cette année auprès des différents publics accueillis par ses services enfance-jeunesse :

- pour les 11 à 15 ans des Locaux Jeunes: un stage « théâtre et éloquence » animé durant les vacances d'hiver par Marion Noone, comédienne du Collectif Pampa;
- pour les collégiens accueillis dans le cadre du Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) : le projet « zéro cliché pour l'égalité » avec des ateliers intergénérationnels animés tous les mardis soirs par Delphine Robin de la Compagnie « Déculottée »;
- pour les 6 à 11 ans des Accueils de Loisirs: un stage d'initiation au théâtre autour



Atelier « zéro cliché pour l'égalité ».

de l'œuvre *Le journal de grosse patate* qui pose un regard tendre sur la cruauté de l'enfance; stage qui sera animé durant les vacances de printemps par Coralie Langlois et Cathy Lejeune de la Compagnie « Au fil d'un jour ».

## Prise de parole en public et confiance en soi

Au-delà d'une parenthèse enchantée qui éloigne la routine et les soucis le temps d'un atelier, d'une répétition ou d'une représentation, ces projets ont tous en commun la volonté de renforcer la confiance et l'estime de soi, de vaincre la timidité pour réussir à s'exprimer en public avec plaisir. Au travers de l'éveil corporel et émotionnel, en se plongeant dans la peau d'un personnage, les jeunes comédiens apprennent à mieux se connaître et à être davantage

à l'écoute de leur propre corps et de leurs émotions.

Nous espérons donc vous voir nombreux et bienveillants lorsque ces jeunes comédiens se retrouveront sur les différentes scènes du territoire dans les semaines à venir. Pour ne rien rater des actualités et des dates de représentation, suivez l'info sur facebook : @locauxjeunes.bassindemarennnes et @accueilsloisirs.bassindemarennnes. Ces projets sont réalisés grâce aux soutiens financiers de la Caisse d'allocations familiales (Caf) de la Charente-Maritime, de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), du Conseil départemental de la Charente-Maritime ou encore de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes.

## Yanick Barbeau, responsable de l'enfance

Dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue des services dédiés à l'enfance et à la jeunesse, le Centre Intercommunal d'Action Sociale vient de créer le poste de responsable de l'enfance et de recruter Yanick Barbeau.



**S**on rôle : manager les directeurs des deux Accueils de Loisirs, coordonner leur travail et les accompagner dans leurs projets, notamment sur les volets formation, budget et recherches de financement.

Souhaitant instaurer une dynamique collective et valoriser le travail réalisé par les équipes, Yanick leur fera profiter de ses nombreuses expériences dans le domaine qui l'ont notamment amené à passer les diplômes d'animateur, à diriger des centres de loisirs, ou encore à occuper le poste de responsable éducatif à la Ville de Paris.

Parmi les actions à venir : la réécriture du projet pédagogique des Accueils de Loisirs, l'écriture d'un projet de service dédié à l'enfance, ou encore l'embellissement du Château des enfants pour le rendre plus agréable tant pour les enfants que pour les animateurs.



**Yanick Barbeau, Responsable de l'enfance**  
Tél. 06 25 36 69 43  
resp.enfance.cias@bassin-de-marennnes.com

# Élu appartenant à la majorité



Mariane LUQUÉ,  
vice-présidente  
chargée des affaires  
sociales

## Enfance: des moyens mobilisés pour un accueil de qualité

**D**epuis de nombreuses années, la Communauté de Communes et le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) ont la volonté de mettre en place les meilleures conditions d'accueil possibles pour les familles du territoire et leurs enfants. Cela se traduit notamment par la montée en compétence de nos équipes et l'instauration d'une nouvelle grille tarifaire pour les centres de loisirs.

Avec l'augmentation constante du nombre d'enfants accueillis chaque année - + 70% entre 2014 et 2021 - et la nécessité de répondre aux normes d'encadrement et de fonctionnement des centres de loisirs

imposées par la réglementation, nous avons augmenté le nombre de personnel : animateurs, agents techniques...

Nous avons également ouvert la structure « Les petits gamins » au Gua, accessible toute l'année au même titre que « Le Château des enfants » à Marennes-Plage. Une annexe de ce dernier a également dû être créée pendant les vacances scolaires pour les 3-5 ans dans les locaux de l'école maternelle de Marennes.

### Professionnalisation du service

Par ailleurs, dans la perspective d'améliorer le service et de garantir un encadrement et des animations de qualité, le CIAS a renforcé depuis quatre années sa politique de professionnalisation des équipes, de pérennisation des contrats, de structuration des services et de recherche de financements complémentaires.

Ainsi, nos centres de loisirs proposent bien plus qu'un simple mode de garde : ce sont des espaces éducatifs où sont organisées des activités, des sorties et des séjours, encadrés par des équipes qualifiées.

### Nouvelle grille tarifaire<sup>1</sup>

Malgré l'augmentation des charges de fonctionnement, le tarif pour une journée d'accueil d'un enfant n'a pratiquement pas augmenté depuis 2004. C'est pourquoi une réflexion a été menée pour ajuster au mieux ces tarifs à la réalité du service, tout en prenant en compte la situation des familles.

Cette modification des tarifs a été menée de façon raisonnée, notamment en limitant leur impact sur la plupart des familles. Les plages soumises aux quotients familiaux ont été élargies et nous avons mis un point d'honneur à maintenir des tarifs inférieurs à ceux pratiqués dans d'autres structures comparables du département.

Nous comptons sur la compréhension des familles et les remercions pour la confiance qu'elles accordent à nos équipes.

<sup>1</sup> Lire p.8

# Élu n'appartenant pas à la majorité



Richard GUÉRIT,  
élu d'opposition (RN)

**C**e que je dénonce depuis bien longtemps est en train de se révéler à tous : la gestion financière menée depuis longtemps par la majorité de la Communauté de communes du Bassin de Marennes nous conduit droit dans le mur.

Il est désormais urgent de prendre des mesures d'économies, tant sur le court terme que le long terme, pour repartir du bon pied.

Je me suis toujours défini comme un élu d'opposition constructif : ferme sur mes valeurs, dont la bonne gestion des deniers publics et le respect du contribuable, mais prêt à m'associer à la majorité dès que des mesures allant dans le bon sens me sont proposées.

Je veux ainsi prendre toute ma part dans la construction d'un avenir pérenne pour notre Communauté de Communes. Une vision à long terme est indispensable et

doit impliquer l'ensemble des élus siégeant dans cet organisme avec pour seul objectif, la défense des intérêts des de tous les administrés des communes membres. C'est une question grave et déterminante pour l'avenir du territoire.

Nous devons donc rapidement engager des débats sur ce sujet crucial. Je n'accepterai pas de décision sans qu'il y ait consensus de l'ensemble des élus qui composent notre Communauté de Communes. C'est une question de démocratie locale et de respect pour tous ceux qui participent par l'impôt au développement de notre territoire.

Une chose est certaine : les décisions qui seront prises ne doivent pas consister à s'attaquer à votre pouvoir d'achat. Je refuse que vous soyez les vaches-à-lait de la mauvaise gestion de la Communauté de Communes.

À ce titre, je condamne avec la plus grande fermeté l'augmentation de 15% pour l'année 2022 du tarif de la taxe de prélèvement sur les ordures ménagères. Rappelons qu'en 2019 - à quelques mois des élections municipales - Mickaël Vallet (alors Président de la Communauté de Communes) avait mis en place une fausse baisse de 5% de cette taxe compensée par une baisse du nombre de ramassages.

Maintenant, nous en payons la facture ! Ce matraquage fiscal est particulièrement injuste alors que vous ne cessez de faire des efforts pour réduire votre production de déchets : plus vous triez, plus vous payez ! Il est temps de revenir à une véritable incitation et de vous rendre votre argent !

## MARS

**Jeudi 3 au dimanche 6**

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Festival

CERV'ODYSSÉES

Infos : cervodysee.fr

**Vendredi 4**

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Historique

VISITE GUIDÉE DE BROUAGE

Office de Tourisme - 15h

**Samedi 5**

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Conférence - Spectacle de mentalisme

TOUT CE QUÉ VOUS AVEZ TOUJOURS

VOULU SAVOIR SUR VOTRE CERVEAU

L'Estran - 20h30

**Jeudi 10**

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Livre et lecture

BÉBÉS LECTEURS

Médiathèque - 10h

**Samedi 12**

LE GUA

Théâtre comique

LES GRANDES FILLES

Foyer Rural - 20h30

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Film et débat

CAP MONDE : MONT SAINT-MICHEL

L'Estran - 15h

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Livre et lecture

BÉBÉS LECTEURS

Médiathèque - 11h

**Dimanche 13**

LE GUA

Théâtre comique

ATTENDONS LA FANFARE

Foyer Rural - 15h30

**Samedi 19**

BOURCEFRANC-LE-CHAPUS

Loto

COMITÉ DES FÊTES

Le Sémaphore - 19h

**Samedi 19 au samedi 26**

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Festival

REGARD SUR LE CINÉMA

D'AMÉRIQUE LATINE

L'Estran

Infos : cine-estran.fr

## AVRIL

**Samedi 2**

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Livre et lecture

MIAM DES HISTOIRES

Médiathèque - 15h

**Vendredi 8**

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Concert

ÉLECTRO-POP : JIMMY MAGARDEAU

L'Estran - 20h30



DR

**Samedi 16**

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Film et débat

CAP MONDE : ESPAGNE

L'Estran - 15h

**Dimanche 17**

BOURCEFRANC-LE-CHAPUS

Brocante

COMITÉ DES FÊTES

Route de la Grognasse - 9h

**Lundi 18 au dimanche 1<sup>er</sup> mai**

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Exposition

AILES ET ELLES, DÉCORATION, PEINTURE,

POTERIE

Forge royale - 10h à 12h30 et 14h à 18h

## MAI

**Lundi 2 au dimanche 15**

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Exposition

PEINTURES, SCULPTURES

ET ARTS D'AFRIQUE

Forge royale - 10h à 12h30 et 14h à 18h

**Jeudi 5 au dimanche 8**

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Festival

FESTIVAL DES CULTURES

FRANCOPHONES

Infos : marennes.fr

**Jeudi 5**

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Humour

GÉNÉRATION Y - KARIM DUVAL

L'Estran - 21h



DR

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Rencontre littéraire

MATHIEU AVANZI - FRANÇAIS DE NOS

RÉGIONS

Médiathèque - 18h

**Vendredi 6**

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Théâtre

LA CONVIVIALITÉ : LA FAUTE DE

L'ORTHOGRAPHE

L'Estran - 21h

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Conférence

L'ABSURDE DANS L'HISTOIRE

DES LANGUES

Maison des initiatives et des services - 17h30

**Samedi 7**

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Spectacle itinérant

1KM À VOL D'OISEAUX -

COLLECTIF FUSÉES

Départ du marché - 10h

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Jeune public

CINÉ-GÔTER

L'Estran - 16h

**Dimanche 8**

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Théâtre

SGNANARILLE OU LE COCU

IMAGINAIRE - DAKATCHIZ ET LUNE

D'AILES

La Bigaille - 16h

**Vendredi 13 au samedi 14**

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Festival

CULTURES JEUNES, URBAINES

ET ENGAGÉES

Médiathèques, Bigaille, Estran, centre-ville...

Vendredi soir et samedi toute la journée

**Vendredi 20**

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Théâtre

J'AI TROP PEUR

L'Estran - 19h30



DR

**Lundi 23 au dimanche 29**

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Exposition

SONGES ET COQUELICOTS, PEINTURE

Forge royale

**Lundi 30 au dimanche 5 juin**

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Exposition

DÉCO-RÉCUP'

Forge royale - 10h à 12h30 et 14h à 18h

**Lundi 30 au dimanche 12 juin**

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Exposition

PEINTURE : INVITATION AU VOYAGE

Forge prison - 10h à 12h30 et 14h à 18h

Ces informations ont été collectées par l'Office de Tourisme.

Pour en savoir plus, consultez l'agenda des manifestations sur [www.ile-oleron-marennes.com](http://www.ile-oleron-marennes.com)

Voyagez au cœur de votre cerveau !

# 2<sup>e</sup> Festival CERV ODYSSÉE

Arts et Neurosciences



**3 | 6**  
**MARS**  
**2022**

**MARENNES**  
**HIERS-BROUAGE**

**FILMS**  
**CONFÉRENCES**  
**EXPOSITIONS**  
**SPECTACLES**  
**ATELIERS**



+ d'infos sur [cervodysssee.fr](http://cervodysssee.fr)

